

ANNEXE n°1 : Plan de Domanialité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-2022-32DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022

ANNEXE n° 2 : Périmètre des compétences de l'Eurométropole et de la Commune dans les ZAE

⇒ COMPÉTENCES DE L'EUROMETROPOLE SUR LES ÉQUIPEMENTS ET OUVRAGES PUBLICS INTERNES AUX ZAE

En tant que gestionnaire des équipements et ouvrages publics internes aux ZAE, l'Eurométropole a en charge :

- La réfection des voies de façade à façade, comprenant les chaussées, les trottoirs, les voies cyclables et les places de stationnement et leurs marquages afférents ;
- L'investissement et l'entretien des ouvrages d'art nécessaire à l'exploitation de la voirie ;
- L'investissement initial et l'entretien - maintenance du mobilier urbain et des panneaux, notamment ceux affectés à la sécurité des usagers, leur jalonnement et à la bonne cohabitation des circulations automobiles, douces et du transport collectif ;
- La délivrance des permissions de voirie (correspondant aux autorisations d'occupation du domaine public routier avec ancrage au sol), les Déclarations de projet de Travaux et les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) ;
- La gestion de l'éclairage public : fourniture de l'énergie ; fourniture, maintenance et entretien des candélabres et des réseaux d'éclairage ;
- Les plantations et l'entretien des arbres, terre-pleins et espaces verts ;
- Le nettoyement horizontal de l'ensemble des espaces publics par balayage et/ou lavage, le ramassage des papiers, et de la collecte de l'ensemble des corbeilles de propreté ;
- La viabilité hivernale des voies et espaces publics ; ainsi que, lorsque cela est techniquement nécessaire, l'évacuation de la neige présente sur ces voies et espaces publics.

⇒ COMPÉTENCES DE LA COMMUNE SUR LES ÉQUIPEMENTS ET OUVRAGES PUBLICS INTERNES AUX ZAE

Au titre des pouvoirs de police générale et spéciale reconnus au Maire, la Commune est compétente pour :

- La délivrance des permis de stationnement (correspondant aux autorisations d'occupation du domaine public sans ancrage au sol) et de la réglementation du stationnement ;
- La réglementation de la signalisation ;
- La police de l'affichage publicitaire.

ANNEXE n° 3 : tableau récapitulatif des niveaux de service de la Commune pour le compte de l'Eurométropole

Niveau	Ville	Espaces verts		Éclairage Public		Propriété	Visibilité Hivernale	Communes	ZAE	
		Maitrise d'ouvrage	Signification H et V / Maitrise d'ouvrage urbain	Entretien	Ramassage papiers					
1	Suivi technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rids de poche, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain, déviation ou travaux, barriérage, petits aménagements de sécurité sur chaussée, îlots, terre plein enduits à froid, accidents, vandalisme, astrenties voirie	Prestations annuelles : 10 tontes et/ou 2 fauchages ; 2 tailles, ramassage de feuilles	Tournée mensuelle de détection systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mts tous les 3 à 5s, astrentie et dépannage 24/24	Ramassage quotidien des papiers (répartition spécifique)	Facturation fournisseur d'énergie	24 balayages mécaniques des caniveaux, chausées et trottoirs par an, 18 lavages	2 fois par semaine	Metz Wolippy	
2	Suivi technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rids de poche, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain	Prestations annuelles : 8 tontes et/ou 2 fauchages ; 2 tailles	Inclus dans la prestation tonte ou fauchage	Tournée mensuelle de détection systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mts tous les 3 à 5s, astrentie et dépannage 24/24	Facturation fournisseur d'énergie	12 balayages des caniveaux et chausées par an	2 fois par mois	Ars-sur-Moselle Aigny La Maxx Marily Metz Moulins-lès-Metz Saint-Fructéla-Montgire Scy-Chazelles Wolippy	
3	Suivi technique et gestion du domaine public, Police de la conservation	Toutes interventions et activités d'entretien de la voirie : rids de poche, pontage de fissures, petite maçonnerie, remise en état signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain	Prestations annuelles : 8 tontes et/ou 2 fauchages ; 2 tailles	Inclus dans la prestation tonte ou fauchage	Tournée mensuelle de détection systématique tous les 4 ans, mise en peinture des mts tous les 3 à 5s, astrentie et dépannage 24/24	Facturation fournisseur d'énergie	4 balayages des caniveaux et chausées par an	Punctuel	Colombey-les-Deux-Églises Cointe-Coury Scy-Chazelles	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-20220426

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022

ANNEXE n° 4 : Trame du Rapport d'Activités des prestations effectuées dans l'année



COMMUNE.....

TABLEAU DE SUIVI DES INTERVENTIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20220426-2022-32DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Affichage : 29/04/2022